



L' AUTO CONSOMMATION

Assez simplement, l'autoconsommation photovoltaïque permet de générer de l'électricité grâce à des panneaux solaires **installés sur votre toit, au sol ou sur un abris de voiture.**

Une fois produite, il y a 3 solutions:

- ✚ Vous pouvez tout d'abord l'**utiliser directement** pour vos appareils électriques.
- ✚ Si vous avez investi dans une batterie, vous avez également la possibilité de la **stocker afin de l'utiliser plus tard** (durant la nuit ou bien les jours suivants lorsque le temps sera moins ensoleillé par exemple).
- ✚ Seulement si vous le souhaitez, vous pouvez **vendre le surplus** de votre production à ENEDIS.

Qu'est-ce que ça veut dire ?

Simplement que l'électricité que vous ne consommez pas (parce que vous êtes au travail ou parce que votre installation produit plus que ce dont vous avez besoin) peut être vendue à ENEDIS de 0,06 € à 0,10€ par kWh.

Notez que vous pouvez faire ces trois actions en même temps.

Il y aura cependant un ordre de priorité, somme toute assez logique.

- ✚ Vous consommez en priorité votre électricité.
- ✚ Ensuite, vous la stockez.
- ✚ Et enfin, vous vendez le surplus à ENEDIS.

